

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réduction et valorisation des déchets : Le SYVEDAC accompagne la commune de Moyaux

Ce mardi 11 avril, la commune de Moyaux s'engage officiellement dans la mise en place d'actions visant à agir concrètement sur les déchets. La signature de la charte d'éco-exemplarité avec le Syvedac et la communauté d'agglomération Lisieux Normandie (CALN) lui permettra de bénéficier d'un accompagnement individualisé.

La **commune de Moyaux a engagé 7 structures** dans sa démarche d'éco-exemplarité : la mairie, l'école, la cantine, le foyer, le complexe Batum, la salle des fêtes d'Ornano et le local technique. Des actions communes aux 7 structures ont été choisies : **mise en place du tri à la source des biodéchets, communication** auprès du public (actions mises en place, relais des événements écoresponsables) et **sensibilisation des agents** de la commune.

Par son adhésion à la charte du SYVEDAC, la collectivité **renforce son engagement dans la réduction et la valorisation des déchets** ; elle s'offre une belle opportunité pour valoriser ses actions auprès de ses habitants et pour rassembler ses équipes, agents et élus, autour d'une démarche positive.

« LA CHARTE EST UN ENGAGEMENT DE 2 ANS ENTRE LA COLLECTIVITÉ, LE SYVEDAC ET LA CALN DONT LE BUT EST D'ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DE LA COLLECTIVITÉ VERS DES GESTES ET DES PRATIQUES D'AVANTAGE ÉCORESPONSABLES. »



* Le SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) regroupe 6 collectivités adhérentes, 175 communes et 434 342 habitants.

CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org

Un logo pour identifier l'engagement

Le Syvedac propose plusieurs outils de communication dont ce logo qui permet à la collectivité de valoriser son engagement. Le logo est décliné en fonction de la structure (marché, école, bibliothèque, cantine....



Les autres collectivités engagées

En plus de Moyaux, **6 autres communes sont d'ores et déjà engagées** : Louvigny, Merville-Franceville, Orbec, Bernières-sur-mer, Plumetot et Colomby-Anguerny.

Leurs actions portent sur la réduction des déchets du marché hebdomadaire (Merville-Franceville), la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines (-49 % à Louvigny) et la mise en place de corbeilles bi-flux pour encourager le tri des emballages et papiers sur l'espace public. Toutes les communes engagées ont enfin reçu une formation sur les déchets et l'éco-exemplarité.

L'éco-exemplarité du SYVEDAC

La charte d'éco-exemplarité fait partie des actions du **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** du SYVEDAC. Elle vise à développer et à valoriser l'engagement des collectivités dans des actions concrètes de réduction et de tri des déchets et permettre in fine de rendre le service public de gestion des déchets plus efficient.

D'autres actions sont également en place :

- La mise à disposition d'un **kit événementiel** pour les organisateurs d'événements. Objectif : les aider à réduire l'impact de leur manifestation. Le kit comprend des supports d'information sur le tri, des double-collecteurs, et de la vaisselle réutilisable. Pour les organisateurs d'événements sur le territoire de la CALN : <http://lisieux-normandie.fr/kits-eco-evenements/>
- Le **guide Eco-événement**, réalisé en partenariat avec Caen la mer et la ville de Caen. Véritable mine d'informations sur de nombreuses thématiques (déchets, énergie, bruit, gestion de l'eau...), il permet aux organisateurs d'engager ou conforter une démarche écoresponsable. Le guide propose une grille d'auto-évaluation et 50 fiches actions classées.



CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org